

## Effacité de l'évaluation environnementale : point de vue d'un bureau d'étude

Virginie DEFROMONT

Directrice Technique, Qualité et Méthodes

Egis

France

*Virginie DEFROMONT pilote depuis une vingtaine d'années des évaluations environnementales pour des projets d'aménagements du territoire.*

*De formation ingénieur en agriculture et environnement, elle possède une expérience à la fois :*

- *En maîtrise d'ouvrage et concessionnaire de constructions de nouvelles autoroutes sur le territoire français,*
- *Et en ingénierie et bureaux d'études où elle intervient notamment dans la réalisation d'évaluations environnementales de projets routiers, autoroutiers, ferroviaires (tramways, métros, lignes à grande vitesse) que ce soit pour des aménagements neufs ou des rénovations d'infrastructures, en France, en Italie, en Pologne ou au Maroc. Elle intervient à tous les stades de la conception des projets : études de faisabilité, études préliminaires, avant-projet sommaire, avant-projet détaillé, projet, contrats de travaux, suivi de chantier, observatoire, bilan et suivi en phase exploitation, et également en concertation, en conseil et en assistance à maîtrise d'ouvrage.*

*Elle est aujourd'hui directrice technique, qualité et méthodes au sein de la branche Environnement d'Egis et assure à ce titre l'application de la bonne compréhension de la réglementation et des meilleures pratiques pour les évaluations environnementale auprès des collaborateurs.*

**RÉSUMÉ :** Depuis plus de 20 ans, Egis Environnement est un acteur majeur de l'ingénierie environnement et élabore des évaluations environnementales de projets qui lui sont confiés dans les domaines des transports, de la ville, du bâtiment, de l'industrie, de l'eau, de l'environnement et de l'énergie.

En tant qu'ingénieur de l'environnement et du développement durable, Egis Environnement réalise de très nombreuses évaluations environnementales et bénéficie d'un retour d'expérience important sur le rôle et l'efficacité de ces évaluations, que ce soit en France ou à l'international, dans le domaine de l'aménagement des territoires.

De façon générale, une évaluation environnementale comprend les parties suivantes : une caractérisation de l'état initial et une hiérarchisation des enjeux, une présentation du projet et des variantes, une analyse des impacts et des propositions de mesure d'évitement, de réduction et de compensation.

Au regard du savoir-faire d'Egis Environnement, le constat suivant peut être fait :

- Les évaluations environnementales sont très souvent complètes, exhaustives en matière de caractérisation de l'état initial d'un territoire,
- Elles sont un outil d'aide à la décision dans de nombreux projets,
- Elles permettent d'obtenir le « feu-vert » pour démarrer les projets,
- Elles sont réalisées avec des méthodes rigoureuses, mais peu explicites,
- Elles ne prennent que peu en compte l'approche systémique,
- Elles interviennent parfois à des phases en inadéquation avec l'avancement du projet technique,
- Elles ne sont souvent qu'uniquement accessibles à un cercle d'initiés.
- Etc.

Ce constat est étayé par le fait que les exigences demandées dans la réalisation des évaluations environnementales évoluent :

- Dans le temps. Les exigences dans le contenu des évaluations environnementales sont de plus en plus grandes au fil des années : faut-il pour autant en déduire que l'environnement ait pris et prend une place de plus en plus importante dans la conception de projet?
- Selon les exigences réglementaires communautaires, nationales ou régionales. Les évaluations environnementales sont-elles suffisamment cadrées ou ne le sont-elles pas trop au point de devenir quelquefois « encyclopédiques » ou redondantes entre elles?
- Selon les demandes des financeurs. L'environnement est-il effectivement un thème différenciant dans le choix de financement des projets?
- Et enfin selon les demandes des clients. Les évaluations environnementales sont devenues indispensables à l'obtention des autorisations ou de permis, mais les clients appréhendent-ils bien la prise en compte de l'environnement au-delà de l'obtention des autorisations et permis?

Ces évolutions ont pour conséquence de rendre le travail du prestataire en charge de rédiger les évaluations environnementales intéressant, important et complexe, mais peu valorisé.

Pourtant des solutions pour renforcer l'efficacité des évaluations environnementales existent.